

Accompagner les entreprises pour l'insertion des personnes les plus éloignées du travail

Constat(s) / Origine du projet, de l'action

- > Dans l'entreprise, les responsables et les employés chargés du suivi des nouveaux arrivants ne sont pas sensibilisés à la gestion de leurs difficultés spécifiques.
- > Suite à ce manque de sensibilisation, les périodes en entreprise peuvent s'avérer problématiques : pour l'entreprise, dont les attentes ne sont pas satisfaites, et pour le nouvel arrivant, qui vit une nouvelle situation d'échec.
- > Par ailleurs, les structures d'insertion peuvent rencontrer des difficultés pour trouver des entreprises prêtes à accueillir des personnes éloignées du travail.

Objectifs

Accompagner les personnes chargées d'encadrer au sein des entreprises les nouveaux arrivants en situation d'insertion professionnelle (*découverte du milieu de travail, formation en alternance ou nouvellement embauchés*), en mettant à leur disposition des ressources adaptées à leurs besoins.

Permettre aux salariés et/ou chefs d'entreprise (personnes impliquées dans des actions de tutorat) d'accompagner efficacement :

- Les jeunes en situation d'échec scolaire ;
- Les demandeurs d'emploi de longue durée ;
- Les seniors ;
- Les personnes atteintes de troubles psychiques ;
- Les traumatisés crâniens ;
- Les personnes handicapées motrices ;
- Les femmes isolées ou en retour vers l'emploi.

Bénéficiaires

- > Les entreprises et leurs salariés.
- > Les accompagnateurs des personnes les plus éloignées du travail.

Descriptif / plan d'action

1. Sensibiliser les entreprises et l'ensemble de leurs salariés à l'importance du tutorat.
2. Conduire des entretiens avec les parties concernées.
3. Rencontrer des experts des domaines sélectionnés.
4. Développer un guide et des fiches pour l'action.
5. Tester l'outil.
6. Adapter l'outil.
7. Diffuser l'outil.

Partenariat nécessaire sur le projet

- > Coordination, développement : le Greta du Velay.
- > Entreprises partenaires.
- > Les publics accompagnés.

Résultats et prolongements

Le service mis en place comprend un livret présentant les notions essentielles de la fonction tutorale et des fiches proposant pour chaque public dit en difficulté des solutions aux problèmes les plus fréquemment rencontrés.

- > Des fiches complémentaires peuvent être conçues.
- > L'outil développé peut évoluer vers un dispositif individualisé d'accompagnement à distance de tuteurs en entreprise.

CONTACT

Organisme

GRETA DU VELAY / CRI

Nom du contact

Jérôme COMBAZ ou
Pierre-Laurent CARROLAGGI

Adresse

BP 120- F- 43003
Le Puy-en-Velay cedex

Téléphone

04 71 09 80 20

Fax

04 71 09 80 38

Courriel

j.combaz@velay.greta.fr

pl.carrolaggi@velay.greta.fr

Site Web

<http://diese.net>